

18 fév 2022 -20:11

Appartient à Conseil des ministres du 18 février 2022

Covid-19 : achat de médicaments pour la protection des personnes cliniquement vulnérables

Sur proposition du ministre de la Santé publique Frank Vandenbroucke, le Conseil des ministres a marqué son accord sur le lancement d'un marché public relatif à l'achat de médicaments Evusheld pour la protection des personnes cliniquement vulnérables contre le Covid-19.

L'achat du médicament Evusheld est proposé pour la prévention de formes sévères de Covid-19 chez les personnes cliniquement vulnérables. Afin de recevoir les stocks nécessaires de ce médicament prophylactique, la commande doit être passée aussi vite que possible.

Le marché concerne l'achat de 10.000 doses d'Evusheld et sera financé par la provision corona 2022.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Frank Vandenbroucke, Vice-Premier ministre et ministre des
Affaires sociales et de la Santé publique
Rue de la Loi, 23
1000 Bruxelles
Belgique
<https://vandenbroucke.belgium.be>
info@vandenbroucke.fed.be

France Dammel
Porte-parole (FR)
+32 494 50 88 98
france.dammel@vandenbroucke.fed.be

Arne Brinckman
Porte-parole (NL)
+32 476 28 83 13
arne.brinckman@vandenbroucke.fed.be

Jan Eyckmans
Porte-parole (NL)
+32 495 25 47 24
jan.eyckmans@vandenbroucke.fed.be